

L'ENSAV LA CAMBRE RECRUTE UN·E PROFESSEUR·E RESPONSABLE D'OPTION POUR L'ATELIER DE SCULPTURE

Professeur.e : Sculpture : Atelier (12/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT·E

Artiste plasticien.ne aux pratiques pluridisciplinaires (volume, vidéo, multimédia, installation), le/la professeur·e est engagé·e et reconnu·e sur la scène artistique nationale et internationale.

Son champ d'action personnel, dans ses modalités esthétiques et les moyens d'expression associés, témoigne également d'une ouverture aux implications sociales, politiques et culturelles que recèle l'art en général aujourd'hui. Il/Elle interroge toutes ces notions sur le plan critique et relationnel, mais développe une pratique de l'art dans le sens que lui confère l'autonomie de l'art contemporain.

Son projet pédagogique et artistique tient compte des différentes strates de l'atelier dans son projet pédagogique actuel pour s'en saisir et en développer une proposition personnelle et prospective à l'échelle du cursus complet sur les deux cycles d'études (Bachelor et Master).

Projet actuel de l'atelier : « La notion de sculpture englobe aujourd'hui une multitude de pratiques et de médias (volume, performance, vidéo, installation, nouvelles technologies, ...). La spécificité de la sculpture est d'interroger via l'œuvre la place de l'homme dans le monde, non seulement dans un rapport d'interprétation (lecture sémantique et métaphysique), mais en plaçant le spectateur face à elle dans une situation de lecture et d'expérimentation tridimensionnelle ou spatiale. Pour pouvoir en avoir une idée complète, la sculpture et l'installation « obligent » ainsi à additionner les points de vue. Si l'expérimentation de nouveaux médias et de pratiques contemporaines n'exclut pas l'exploration, l'apprentissage et l'usage de pratiques patrimoniales (modelage, moulage, coulage, assemblage, bois et métal), les attitudes et les formes les plus contemporaines sont encouragées dans des projets qui allient travail d'atelier au sein de l'école (encadré par des artistes professeurs et des acteurs de l'art contemporain), médiation de l'œuvre et pratiques de l'exposition dans le cadre de projets essentiellement extra muros.

La recherche personnelle se pratique dès la première année. L'atelier est le creuset et le laboratoire, c'est le lieu de tous les possibles où s'élaborent et se développent les expérimentations. L'atelier est un microcosme à l'image du monde de l'art où la pratique plastique s'élabore, se donne à voir, s'analyse et se critique.

Le processus d'accompagnement des étudiants est basé sur une méthodologie qui favorise l'émergence d'une autonomie artistique par la compréhension du processus de création. »

Le/la professeur·e a le sens du travail en équipe et un intérêt marqué pour la relation pédagogique. La qualité de son engagement se mesure au climat d'émulation, de curiosité et de solidarité qu'il/elle est capable de mener dans les projets. Son projet témoigne de sa capacité de conjuguer rigueur, exigence, ouverture et disponibilité, tant vis-à-vis des étudiant·es que de ses collègues.

L'expérience pédagogique préalable n'est pas une condition exclusive mais elle peut constituer un atout important.

DESCRIPTION DU POSTE

Le/la professeur·e est le/la responsable pédagogique de l'option Sculpture. Il/Elle en détermine le projet pédagogique et artistique et le met en œuvre, en concertation et en collaboration avec les autres enseignant·es de l'atelier et la direction de l'école. Il/Elle participe à la constitution de l'équipe pédagogique de l'atelier en concertation avec la direction et les organes désignés à cet effet, et propose l'organisation des activités pédagogiques spécifiques de l'atelier, par cycle d'études et par niveau de progression : cours, exercices, stages, etc. Ces activités spécifiques, auxquelles s'ajoutent les cours de tronc commun, représentent une part importante du cursus de l'étudiant·e.

Le/la professeur·e assure la coordination pédagogique, culturelle et administrative de l'atelier.

Le/la professeur·e souscrit au projet pédagogique et artistique de La Cambre, à la vitalité et à l'évolution duquel il/elle participe activement. Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des autres ateliers, cours artistiques, cours généraux et séminaires. Il/elle favorise et exploite au contraire rencontres, synergies et complémentarités.

Au-delà de l'École, le/la professeur·e est appelé·e à impliquer ses étudiants dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel, national et international, qui contribue à la dynamique de l'atelier. Il/elle prépare et favorise l'insertion des étudiants diplômés dans le monde professionnel : projets, stages et collaborations diverses, échanges internationaux, formations complémentaires éventuelles... seront encouragés et facilités.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée afin d'examiner le dossier des différent·es candidat·es et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.

Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Directeur formule une proposition au Conseil de gestion pédagogique pour désignation par Wallonie-Bruxelles Enseignement (première année de désignation temporaire en 22_23).

- Date limite de dépôt des candidatures (date de la poste) : 29 août 2022
- Commission de recrutement : 15 septembre 2022
- Conseil de gestion pédagogique : 21 septembre 2022
- Prise de poste : au plus vite à partir du 1^{er} octobre 2022

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou titre équivalent, notoriété), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat·e.

Le dossier est adressé au Directeur de l'ENSAV La Cambre, Abbaye de La Cambre 21, 1000 Bruxelles, soit :

- Par envoi postal recommandé
- Par dépôt en mains propres auprès de M. Sébastien Herinckx, Gestionnaire des ressources humaines

Une copie email peut être adressée par facilité auprès de sebastien.herinckx@lacambre.be.

Le/la candidat·e est en possession d'un diplôme de *l'enseignement supérieur artistique* **ou** est en possession d'une notoriété professionnelle pour le cours de "Sculpture - Atelier" (document à fournir sous peine de nullité de la candidature).

Le/la candidat·e doit également posséder un arrêté de reconnaissance d'expérience utile pour le cours en question (document à fournir sous peine de nullité de la candidature).

La notoriété professionnelle ainsi que l'arrêté d'expérience utile sont délivrés par la Commission de reconnaissance d'expérience utile et de notoriété, par domaine (CREUN).

En cas de manquement de l'un des éléments ci-dessus, le/la candidat·e doit apporter la preuve de l'introduction d'un dossier de demande de notoriété et/ou d'expérience utile sous peine de voir sa candidature non-retenue*.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur·e désigné·e à une charge de 12/12 consacre 12h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur·e consacre au minimum 2h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

*Pour plus d'informations concernant l'introduction d'un dossier à la CREUN, vous pouvez consulter la circulaire n°8420 disponible sur le site internet www.enseignement.be et vous pouvez également contacter Madame BULTEZ Sarah à l'adresse mail suivante : creun@cfwb.be.